



Demande à changer de domicile car bâtiment envahi de cafard

Par **sonia**, le 10/10/2011 à 14:04

Bonjour,

depuis que j'habite dans ce bâtiment à aix en provence en plus d'une spondylarthrite ankylosante je souffre d'une allergie aux cafards car je suis envahie un produit à été placé par une société sur ordre du bailleur dans tous le bâtiment mais cela ne fait plus effet les cafards sont revenus à la charge j'habite au quatrieme étage en bas une boucherie un bar, les poubelles en plus de cafards dans ce bâtiment le 1 et le 2 eme étage sont envahis de punaises de lit

moi je me gratte et je suis à vif le kiné la remarqué je dois faire de la balnéothérapie mais je ne peux pas car je me gratte tout le temps et je suis en sang j'ai au moins mis sur mon corps 500 tubes de cortisone pris de la cortisone plus du poids bientôt je vais servir de ballon pour les footballeurs

que puis je faire l'adjointe de la mairie d'aix en provence me dit que ce n'est pas possible et moi je ne repasse pas encore une année comme cela je coute bien cher à la sécurité sociale toute les semaines je suis chez le médecin bonne nouvelle il y a une nouvelle pommade à la cortisone, meme l'hopital nord de marseille ne trouve pas de traitement à part déménagé et c'est vrai que lorsque je ne suis pas chez moi et hébergé ailleurs il y a du mieux faut il écrire au préfet

merci pour vos réponses

cette situation me prends la tete

Par **mimi493**, le 10/10/2011 à 14:29

Avez-vous alerté les services d'hygiène de la mairie ?

Par **sonia**, le **10/10/2011** à **16:50**

l'hôpital d'Aix en Provence l'a fait mais n'ont pas eu de réponse
aujourd'hui je viens de faire un mail à ces services
car je veux arrêter cette situation
je vais aussi faire un courrier à ces services pour réitérer ma demande
merci de m'avoir répondu
j'apprécie tout les conseils
car je veux vivre dans de meilleures conditions
et arrêter de passer mon temps dans les hôpitaux à côtoyer
la souffrance et la maladie ce qui ne remonte pas le moral
du tout
merci et encore merci

Par **mimi493**, le **10/10/2011** à **22:28**

Déplacez-vous au service d'hygiène.

Par **sonia**, le **10/10/2011** à **22:59**

merci du conseil
je vais y aller en fin de semaine vous avez raison
merci bien et bonne soirée

Par **A3DS**, le **11/10/2011** à **18:57**

Bonjour,

j'ai lu avec attention votre sujet sur les blattes à Aix en Provence.
Je me permet de vous proposer de faire le traitement dans votre immeuble après l'accord de
votre syndic.
Partie commune et partie privative.
Vous pouvez me joindre par mail:
action-3d-services@hotmail.fr
Cordialement.

Par **sonia**, le **11/10/2011** à **20:54**

c'est gentil

mais le traitement à été fait par une entreprise prise par le bailleur pays d'aix habitat
cela reviens de toute facon car le traitement ne fait que 6 mois
et financièrement moi je ne peux plus suivre entre les traitements médicamenteux non
remboursés et le traitement des blattes je susis aphyxiées

Par **Adam93**, le **11/10/2011** à **21:02**

SVP desolez mais pouvez jetez un oeuil sur mon sujet svp je suis vraiment mal : C'est
CHAUVIA site frauduleu juste en dessou svp merci